

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE
ET PARAGRAPHE

★

CHAPITRE 94

INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS

★

VERSION FRANCAISE

★

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

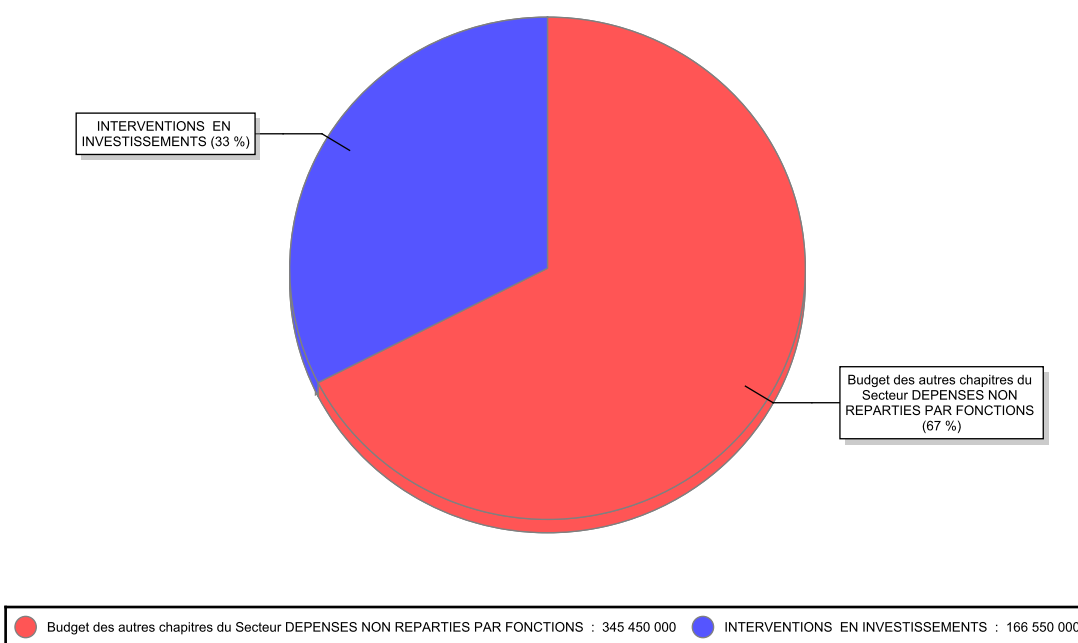
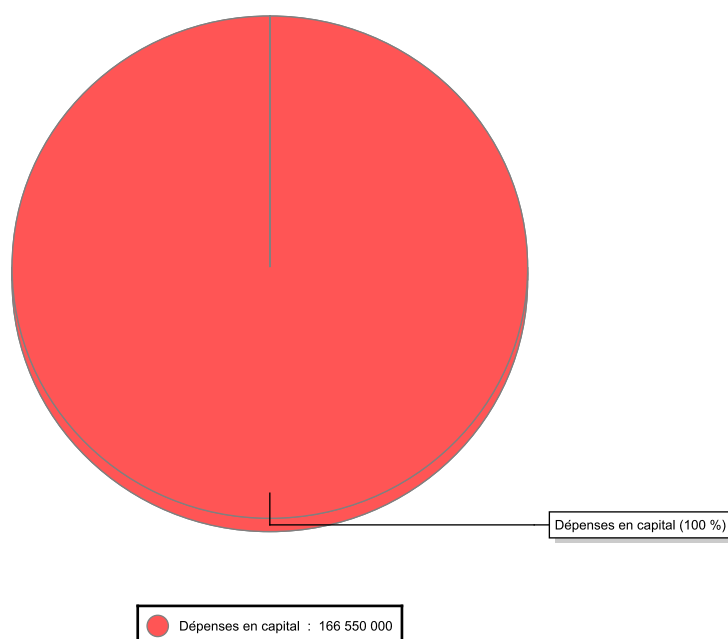
SOMMAIRE

PARTIE 1	REPRESENTATION GRAPHIQUE	3
1	PART DU CHAPITRE DANS LE BUDGET DU SECTEUR	3
2	DECOMPOSITION DU BUDGET DU CHAPITRE	3
3	DETAIL DES DEPENSES COURANTES DU CHAPITRE PAR CATEGORIE DE DEPENSE	5
4	DETAIL DES DEPENSES EN CAPITAL DU CHAPITRE PAR CATEGORIE DE DEPENSE	5
PARTIE 2	PRESENTATION RECAPITULATIVE	7
PARTIE 3	PRESENTATION DETAILLEE	7

page intercalaire

PARTIE 1

REPRESENTATION GRAPHIQUE

PROJET**BUDGET DE L'ETAT****ANNEE 2013****CHAPITRE 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS****DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE****1 PART DU CHAPITRE DANS LE BUDGET DU SECTEUR****2 DECOMPOSITION DU BUDGET DU CHAPITRE**

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

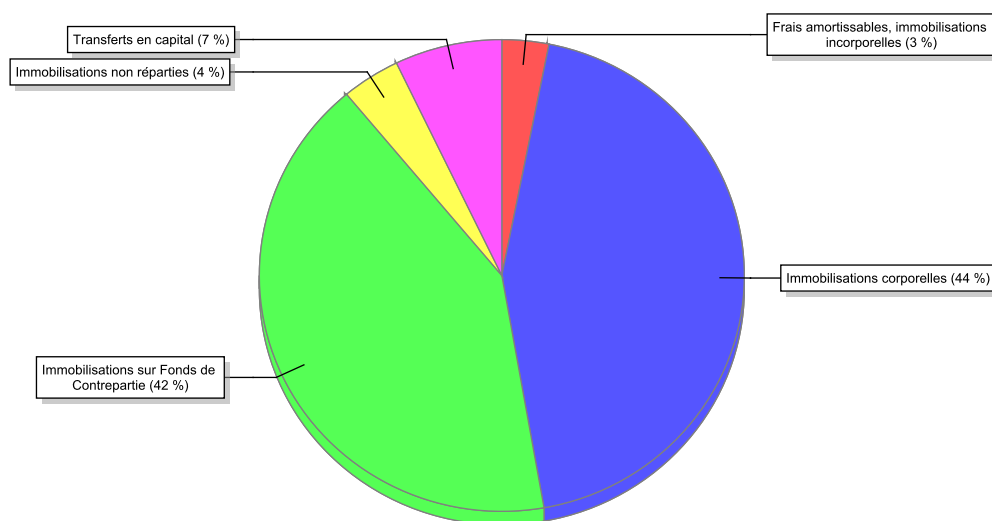
ANNEE 2013

CHAPITRE 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

3 DETAIL DES DEPENSES COURANTES DU CHAPITRE PAR CATEGORIE DE DEPENSE

4 DETAIL DES DEPENSES EN CAPITAL DU CHAPITRE PAR CATEGORIE DE DEPENSE



● Frais amortissables, immobilisations incorporelles : 5 200 000	● Immobilisations corporelles : 73 438 000	● Immobilisations sur Fonds de Contrepartie : 69 500 000
● Immobilisations non réparties : 6 500 000	● Transferts en capital : 11 912 000	

page intercalaire

PARTIE 2

PRESENTATION RECAPITULATIVE

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

en milliers de FCFA

RECAPITULATIF PAR NATURE ECONOMIQUE			
CODE	LIBELLE	DOTATION 2012	DOTATION 2013
Dépenses en capital		147 400 000	166 550 000
20	Frais amortissables, immobilisations incorporelles	7 910 000	5 200 000
202	Etudes d'organisation	6 910 000	3 700 000
204	Etudes économiques	1 000 000	1 500 000
22	Immobilisations corporelles	30 245 000	73 438 000
220	Travaux de mise en valeur des terres	13 753 700	10 000 000
221	Acquisitions d'immeubles	200 000	0
222	Construction, agrandissement, réhabilitation d'immeubles	6 644 300	33 538 000
223	Rénovation et gros entretien des immeubles	3 406 500	5 000 000
224	Achats, installations et rénovations des équipements des immeubles	2 116 700	0
225	Voiries et réseaux, ouvrages d'art, travaux d'infrastructures	2 923 800	1 500 000
227	Acquisition et rénovation des machines et matériels	1 200 000	23 400 000
23	Immobilisations sur Fonds de Contrepartie	67 000 000	69 500 000
231	Immobilisations sur contreparties en dépenses réelles	45 000 000	47 500 000
232	Immobilisations sur contreparties en impôts et taxes	22 000 000	22 000 000
27	Immobilisations non réparties	0	6 500 000
279	Immobilisations non définis	0	6 500 000
28	Transferts en capital	42 245 000	11 912 000
281	Transferts en capital aux autres administrations publiques	33 600 000	7 472 000
282	Transferts en capital au secteur productif privé	150 000	0
284	Transferts en capital aux institutions à but non lucratif	7 055 000	3 000 000
285	Transferts en capital aux ménages	1 440 000	1 440 000
DEPENSES EN CAPITAL		147 400 000	166 550 000
DEPENSES COURANTES		0	0
TOTAL INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS		147 400 000	166 550 000

PARTIE 3

PRESENTATION DETAILLEE

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 94 - INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS

Section	312	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES INVESTISSEMENTS	1 700 000	1 000 000
		Ensemble des Administrations		
Article	11 00 01	Mise en place de la Reforme sur les Finances Publiques	1 700 000	1 000 000
		Dépenses en capital	1 700 000	1 000 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	1 700 000	1 000 000
Section	331	ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DE LA DÉPENSE	175 000	0
		Ensemble des Administrations		
Article	11 14 32	Intervention de l'Etat dans la Sanaga Maritime à Ndom	175 000	0
		Dépenses en capital	175 000	0
Paragraphe	2216	Acquisition de hangars ou ateliers	50 000	0
	2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	60 000	0
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	0
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	0
Section	337	PROGRAMMATION	145 465 000	165 550 000
		Ensemble des Administrations		
Article	11 00 00	Intervention de l'Etat en Investissement	103 650 700	127 012 000
		Dépenses en capital	103 650 700	127 012 000
Paragraphe	2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	1 890 000	1 500 000
	2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	1 500 000	0
	2028	Restructuration du personnel, amélioration de la gestion des ressources humaines	300 000	0
	2029	Etudes Générales	1 000 000	1 200 000
	2040	Etudes d'économie générale	1 000 000	1 500 000
	2209	Travaux généraux de mise en valeur des terres	13 363 000	0
	2225	Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	311 500	0
	2227	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de congrès ou de spectacles	0	10 000 000
	2230	Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 270 000	0
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	26 200	0
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	0	1 500 000
	2275	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériel agricole	0	3 000 000
	2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	0	4 400 000
	2278	Acquisitions et rénovation des armements et autres matériels militaires	0	16 000 000
	2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	1 000 000	0
	2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	45 000 000	47 500 000
	2329	Contreparties en taxes et droits non réparties	20 000 000	22 000 000
	2799	Immobilisations non définies à Répartir	0	6 500 000
	2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	6 400 000	5 787 000
	2819	Autres transferts en capital aux autres unités administratives	0	1 685 000
	2821	Transferts en capital aux entreprises du secteur privé non financier	150 000	0
	2842	Transferts en capital aux ONG et associations	7 000 000	3 000 000
	2851	Micro projets parlementaires	1 440 000	1 440 000
Article	11 11 05	Intervention de l'Etat dans la Haute Sanaga	69 177	0
		Dépenses en capital	69 177	0

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

			en milliers de FCFA	
			DOTATION 2012	DOTATION 2013
Paragraphe	2240	Achat, installation et rénovation des équipements des locaux à usage de bureau	2 000	0
	2249	Construction, aménagement, rénovation des réseaux téléphoniques et médias	67 177	0
Article	11 11 10	Intervention de l'Etat dans la Lékié	724 000	0
Paragraphe	2221	Dépenses en capital	724 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux hôpitaux et autre centre de santé	50 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	75 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	24 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	100 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	275 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	200 000	0
Article	11 11 11	Intervention de l'Etat dans la Région du Centre	708 500	0
Paragraphe	2201	Dépenses en capital	708 500	0
		Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	190 700	0
		Acquisition bâtiments destinés au sport	150 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	272 800	0
		Rénovation, gros entretien de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	60 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	35 000	0
Article	11 11 15	Intervention de l'Etat dans le Mbam et Inoubou	221 000	0
Paragraphe	2223	Dépenses en capital	221 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	75 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	8 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	138 000	0
Article	11 11 25	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LA MEFOU AFAMBA	87 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	87 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	87 000	0
Article	11 11 30	Intervention de l'Etat dans la MEFOU AKONO	102 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	102 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	8 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	54 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	40 000	0
Article	11 11 35	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE MFOUNDI	640 800	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	640 800	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	30 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	610 800	0
Article	11 11 40	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE NYONG ET KELLE	58 000	0
Paragraphe	2220	Dépenses en capital	58 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	30 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	28 000	0
Article	11 11 45	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE NYONG ET MFOUMOU	67 900	0

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

			en milliers de FCFA	
			DOTATION 2012	DOTATION 2013
Paragraphe	2248	Dépenses en capital	67 900	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	67 900	0
Article	11 11 50	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE NYONG ET SO'O	60 000	0
Paragraphe	2225	Dépenses en capital	60 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	60 000	0
Article	11 12 20	Intervention de l'Etat dans le LOM ET DJEREM	20 000	0
Paragraphe	2248	Dépenses en capital	20 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	0
Article	11 13 13	Intervention de l'Etat dans la Région de l'Extrême-Nord	200 000	10 000 000
Paragraphe	2209	Dépenses en capital	200 000	10 000 000
		Travaux généraux de mise en valeur des terres	200 000	10 000 000
Article	11 13 15	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE MAYO DANAY	21 500	0
Paragraphe	2233	Dépenses en capital	21 500	0
		Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	21 500	0
Article	11 13 20	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE MAYO KANI	16 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	16 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	16 000	0
Article	11 13 30	Intervention de l'Etat dans le MAYO TSANAGA	80 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	80 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	80 000	0
Article	11 14 14	Intervention de l'Etat dans la Région du Littoral	2 055 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	2 055 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	30 000	0
		2251 Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	25 000	0
		2329 Contreparties en taxes et droits non réparties	2 000 000	0
Article	11 14 15	Intervention de l'Etat dans la Sanaga Maritime	226 000	0
Paragraphe	2026	Dépenses en capital	226 000	0
		Etudes de normes	50 000	0
		2246 Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	16 000	0
		2248 Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	80 000	0
		2250 Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	80 000	0
Article	11 16 16	Intervention de l'Etat dans la Région du Nord-Ouest	230 000	0
Paragraphe	2220	Dépenses en capital	230 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	200 000	0
		2251 Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	30 000	0
Article	11 16 35	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE NGO-KETUNJA	172 000	0
Paragraphe	2250	Dépenses en capital	172 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	172 000	0
Article	11 17 10	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE HAUT NKAM	115 000	0

PROJET

BUDGET DE L'ETAT
ANNEE 2013

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

			DOTATION 2012	en milliers de FCFA DOTATION 2013
Paragraphe	2223	Dépenses en capital	115 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	75 000	0
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	0
Article	11 17 15	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LES HAUTS PLATEAUX	85 000	0
Paragraphe	2248	Dépenses en capital	85 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	60 000	0
	2842	Transferts en capital aux ONG et associations	25 000	0
Article	11 17 17	Intervention de l'Etat dans la Région de l'Ouest	128 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	128 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	30 000	0
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	98 000	0
Article	11 17 20	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE KOUNG-KHI	75 000	0
Paragraphe	2250	Dépenses en capital	75 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	0
Article	11 17 25	Intervention de l'Etat dans la MENOUA	133 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	133 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	38 000	0
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	95 000	0
Article	11 18 05	Intervention de l'Etat dans le DJA ET LOBO	1 582 723	0
Paragraphe	2225	Dépenses en capital	1 582 723	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	60 000	0
	2226	Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	250 000	0
	2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	45 000	0
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	367 723	0
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	560 000	0
	2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	300 000	0
Article	11 18 10	Intervention de l'Etat dans la MVILLA	4 200 000	5 000 000
Paragraphe	2225	Dépenses en capital	4 200 000	5 000 000
		Construction, agrandissement, réhabilitation bâtiments destinés aux cantines ou à l'hébergement	4 000 000	0
	2239	Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés à d'autres usages de services publics	0	5 000 000
	2811	Transferts en capital aux collectivités locales	200 000	0
Article	11 18 15	INTERVENTION DE L'ETAT DANS L'OCEAN	27 947 700	13 000 000
Paragraphe	2226	Dépenses en capital	27 947 700	13 000 000
		Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	250 000	13 000 000
	2246	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	90 000	0
	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	457 700	0
	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	150 000	0
	2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	27 000 000	0
Article	11 19 10	INTERVENTION DE L'ETAT DANS LE KOUPE MANEGOUMBA	24 000	0

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

en milliers de FCFA

			DOTATION 2012	DOTATION 2013
Paragraphe	2248	Dépenses en capital	24 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	24 000	0
Article	11 19 15	Intervention de l'Etat dans le LEBIALEM	510 000	0
Paragraphe	2221	Dépenses en capital	510 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux hôpitaux et autre centre de santé	50 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	55 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	25 000	0
		Construction, agrandissement, réhabilitation de hangars ou ateliers	50 000	0
		Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés aux centres sociaux, culturels ou de loisirs	25 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	75 000	0
		Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	200 000	0
Article	11 19 19	Transferts en capital aux ONG et associations	30 000	0
		Intervention de l'Etat dans la Région du Sud-Ouest	85 000	10 000 000
Paragraphe	2222	Dépenses en capital	85 000	10 000 000
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	55 000	10 000 000
Article	11 51 03	Rénovation, gros entretien de bâtiments destinés à des salles de classe et autres locaux destinés à l'enseignement	30 000	0
		INTERVENTION DE L'ETAT A LIBREVILLE	120 000	0
Paragraphe	2021	Dépenses en capital	120 000	0
		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	120 000	0
Article	11 51 42	INTERVENTION DE L' ETAT A ALGER	700 000	538 000
Paragraphe	2220	Dépenses en capital	700 000	538 000
		Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	700 000	538 000
Article	11 51 51	Intervention de l'Etat à Addis Abéba	100 000	0
Paragraphe	2021	Dépenses en capital	100 000	0
		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	0
Article	11 52 06	Intervention de l'Etat à NEW YORK	100 000	0
Paragraphe	2021	Dépenses en capital	100 000	0
		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	100 000	0
Article	11 54 06	INTERVENTION DE L'ETAT A Bruxelles	150 000	0
Paragraphe	2021	Dépenses en capital	150 000	0
		Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	0
Section	353	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & SDR	60 000	0
Ensemble des Administrations				
Article	11 19 18	INTERVENTION DE L'ETAT MANYU	60 000	0
Paragraphe	2246	Dépenses en capital	60 000	0
		Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'eau	30 000	0
Article	2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	0

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, ARTICLE ET PARAGRAPHE

en milliers de FCFA

	DOTATION 2012	DOTATION 2013
DEPENSES EN CAPITAL	147 400 000	166 550 000
DEPENSES COURANTES	0	0
TOTAL INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENTS	147 400 000	166 550 000